



Municipalité de Féchy

Rapport sur les comptes
et la gestion 2017

ADMINISTRATION GENERALE

Conseil Général

Président : M. Richard Aguet
 1^{er} vice-Président : M. Pascal Bonnabry
 2^{ème} vice-Président : M. Mathieu Barbay
 Scrutateurs : M. Jean-Claude Evesque &
 M. Patrick Blanchard
 Suppléants : Mme Alexandra Gaillard &
 Mme Manon Suardet
 Huissier : M. Antonio-José Ribeiro
 Secrétaire : Mme Mireille Sanchez

Le Conseil Général est le pouvoir législatif de la Commune ; il attribue à la Municipalité les montants nécessaires à la réalisation des infrastructures et à la bonne gestion communale.

Il accueille une fois par année une « Tribune libre » destinée à une femme ou à un homme qui a marqué de son empreinte le canton ou la commune. Cette année, c'est le chef de l'armée Suisse, le divisionnaire Philippe Rebord que les membres du Conseil ont eu l'honneur d'écouter sur les enjeux militaires à venir.

Activités

Durant l'année 2017, la Municipalité a présenté 9 préavis lors de 3 séances du Conseil Général :

1/2017 – Réhabilitation de la canalisation EC du chemin des Cassivettes	Voté	Dépensé
<p>Les travaux de réfection des conduites du Chemin des Cassivettes étaient nécessaires, après avoir constaté que de l'eau s'écoulait dans les caves des villas situées au sud-est de ce chemin. Une inspection, par caméra TV des conduites a montré que des dégâts dus aux divers tassements du sol ont rendus les infrastructures existantes perméables aux fuites d'eau.</p> <p>Une solution, sans faire de fouilles, a été choisie pour la pose d'un nouveau conduit à l'intérieur du conduit existant. En effet, une nouvelle conduite formée à partir d'une « chaussette » en résine polymérisée par rayons UV a été insérée dans les ouvrages existants. Les raccords vers les usagers et autres branchements ont également été réalisés par ce procédé. Cette méthode a permis de refaire ~150 m de conduite d'un diamètre de 350 mm et ~150 d'un diamètre de 400 mm. Le dépassement du montant du préavis de CHF 10'980.85 est dû au diamètre de conduite sous-évalué lors de l'inspection par caméra. En effet le rapport stipulait un diamètre de 300 mm alors qu'en réalité les diamètres étaient de 350 mm et de 400 mm.</p>	65'000.—	75'980.85

2/2017 – Modification du règlement du Conseil Général portant sur la composition de la COGEFIN

Ce préavis, consécutif à la motion de M. Pierre Pilloud, demandait que l'art. 34 du règlement du Conseil général comporte l'adjonction d'un alinéa 3 indiquant : « *Ne peut être membre de la Commission de gestion et des finances, tout conseiller ayant un lien de parenté au 1^{er} degré (frère, sœur, époux, épouse, père, mère, fils ou fille) avec un membre de la Municipalité en fonction* ».

La Municipalité a choisi de présenter un contre-projet en remplacement du texte de la motion, en précisant l'alinéa 2 de la manière suivante : « *Cette commission est composée de sept membres et deux suppléants, dont pas plus de deux membres ne peuvent avoir un lien de parenté direct avec l'un des membres de la Municipalité en fonction. Ils sont désignés pour la durée de la législature* ».

Au final, ce préavis a été rejeté dans son ensemble après le refus d'entrer en matière à la fois sur la motion et au contre-projet.

3/2017 – Comptes communaux 2016 et rapport de la Municipalité

Les comptes communaux 2016, bouclés avec un excédent de produits de CHF 19'165.33 et le rapport de la Municipalité ont été acceptés à l'unanimité.

4/2017 – Adaptation des vacances municipales	Voté	Dépensé
<p>Sous cette appellation, ce préavis présentait la demande d'une assurance 2^{ème} pilier (LPP) pour les membres de la Municipalité accompagné d'une hausse horaire des vacances de CHF 5.— (à CHF 50.-).</p> <p>Le préavis a été accepté à l'exception de la hausse des vacances.</p>	12'500.-/an	6'342.90/6mois

5/2017 – Règlement des sépultures et du cimetière de Féchy

Ce préavis, nécessaire pour être en conformité avec le nouveau règlement cantonal sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres, a été accepté à l'unanimité.

6/2017 – Arrêté d'imposition

Le Conseil Général a accepté à l'unanimité la proposition de la Municipalité de reconduire le taux d'imposition pour l'année 2018 à 64%.

7/2017 – Aménagement du hangar communal – hangar HH	Voté	Dépensé
<p>Un nouvel aménagement du hangar communal proposait la création d'un plancher intermédiaire pour ainsi pouvoir réunir tout le matériel de voirie au même endroit. Le préavis a été accepté à la majorité.</p> 	50'000.—	46'778.80

8/2017 – Crédit d'étude en vue de la rénovation de l'Ancien Collège	Voté	Dépensé
<p>Cette demande de crédit est consécutive à la suite du choix du lauréat du concours organisé par la Municipalité auprès de cinq bureaux d'architectes. Pour mémoire, c'est un jury composé de trois professionnels représentés par MM. Guy Mercier, Philippe Longchamps et Ulrich Doepper ainsi que quatre non-professionnels représentés par Mmes Christiane Aguet et Francine Dupuis, MM. François Burnand et Andreas Meyer qui ont attribué le premier prix au projet « Blanc sur Rouge » du bureau d'architectes Philippe Leroy à Nyon.</p>	371'565.—	0.— au 31.12.2017

Ce crédit permettra de couvrir les prestations des mandataires jusqu'à la mise à l'enquête ainsi que les appels d'offres jusqu'aux adjudications.



9/2017 – Budget 2018

Le budget 2018 prévoit un excédent de charges de CHF 308'753.— sur un montant de recettes projeté de CHF 6'183'728.— soit un dépassement d'environ 0.5 %. Le préavis a été accepté à la majorité, 1 refus et 1 abstention.

Municipalité

Syndic : M. Andreas Meyer
Administration générale, personnel communal, réseau EU-EC.

Municipaux : M. Marc Morandi
Domaines (vignes – forêts), finances, communication, refuge, SDIS, ORPC.

Mme Rachel Aubert
Police des constructions, urbanisme, écoles, affaires sociales.

Mme Francine Dupuis
Parcs et jardins, déchets, mobilité, bâtiments communaux, temple et cimetière.

M. Jean-Pierre Moret
Police, routes, voirie, informatique.

Les membres de la Municipalité n'ont pas changé de dicastère en 2017. Ils siègent tous les mardis en fin de journée et profitent de leurs après-séances, pour recevoir les citoyens qui veulent rencontrer la Municipalité ou qui doivent y présenter des dossiers particuliers.



Administration

L'administration générale est composée de : Mme Sylvie Favre, boursière et préposée au contrôle des habitants, taux 80% ; Mme Katyla Labhard, secrétaire municipale, taux 70% et Mme Maryline Delacour-Meneghin, secrétaire adjointe, taux 50%.

La diminution du temps de travail de 10 % de Mme Delacour entre 2016 et 2017 est également une raison de la baisse du compte « traitement du personnel ».

Fête nationale – dimanche 31 juillet 2017

Comme depuis longtemps, la fête nationale se déroule la veille de la date officielle ; les citoyens apprécient cette solution en venant nombreux et qui permet à nos sociétés locales de réaliser une organisation ne souffrant pas trop des fêtes des communes voisines.

Cette année, c'est le nouvel élu à la députation vaudoise, M. Nicolas Suter d'Aubonne qui nous a fait l'honneur de nous transmettre un message de tradition.

Suite au cortège qui mène le public au feu patriotique, la diacre Mme Florence Löliger nous a apporté le message de notre église réformée, tout comme le jeune Mattias Deurbroeck qui a lu le pacte de 1291, quelque peu recomposé.

Un modeste feu d'artifice a clôturé cette partie. Plusieurs personnes pouvant se retrouver sur la place du village, la manifestation s'est clôturée le 1er août !



Fête du Raisin

La 20^{ème} édition de la Fête du Raisin s'est déroulée le samedi 23 septembre. Le Pays de Vaud et la commune d'Einsiedeln ont fait découvrir leur artisanat et folklore aux visiteurs fidèles. Nos vigneronns en production Féchy ont présenté leurs derniers crus parcellaires. Grâce à une météo ensoleillée, la journée fût placée sous le signe du partage et de la convivialité. Comme d'accoutumée, les enfants s'en sont donnés à cœur joie, en pressant et créant leurs étiquettes. M. John Ferguson, parrain du millésime 2016 de la Vigne du Monde, a présenté son dernier livre. Les recettes des ventes du vin de la Vigne du Monde ont été versées à l'association « Roule ma Poule », soutenue par le parrain de la fête M. John Ferguson.



Noël Villageois

La vente des sapins a été un franc succès, toutes les réservations ont été honorées. Les tailles plutôt grandes de cette année ont permis de satisfaire tout le monde, y compris quelques personnes de passage non inscrites.

Le père Noël nous a honoré de sa présence, accompagné de son fidèle destrier comme à l'habitude pour le plus grand plaisir des petits. L'apéro qui a suivi était très convivial malgré le froid.

Mutations

L'année 2017 a enregistré l'arrivée de 86 nouveaux administrés, le départ de 78 habitants, 9 naissances et 6 décès. La population officielle de Féchy au 31 décembre 2017 est de 895 habitants.

Rôle des électeurs

Au 31 décembre 2017, le rôle des électeurs comptait 481 Confédérés et 91 étrangers disposant du droit de vote communal soit un total de 572 électeurs et électrices.

Domaines - Forêts

Pour mémoire, notre ancien « Triage du Signal » a été intégré au 1^{er} janvier 2017 au Groupement forestier de « La Saubrette » dont le siège est à St-George. Le garde forestier M. François Martignier est resté affecté aux forêts communales de Féchy et intervient ponctuellement à la demande de la Municipalité pour divers entretiens forestiers et ceci à notre entière satisfaction.

Dans le cadre du marché des bois, les prix des bois de construction ont augmenté l'automne passé, ceci grâce à la demande soutenue sur le marché mondial et à la baisse de la valeur du Franc suisse par rapport à l'Euro.

Les coupes de bois, tout assortiment confondu, représentent un volume de 755 m³. Pour un ordre de grandeur, les billes de résineux et de feuillus correspondent à de la charpente et au mobilier pour 25 maisons et le volume de bois de chauffage coupé correspond au bois de chauffage pour 400 personnes.

157m³ de bois bostryché, versé et sec, ont été exploités ; opération nécessaire et effectuée régulièrement afin d'éviter que les arbres ne se déprécient économiquement et que les coléoptères se propagent.

400 chênes ont été plantés et l'entretien des chemins effectué.

Martelage – 12 septembre 2017

Cette journée est réservée au marquage des arbres à abattre et à la définition des entretiens et autres coupes à prévoir ultérieurement tout en suivant le plan de gestion forestier.

L'inspecteur forestier, M. Eric Treboux ainsi que le garde forestier M. François Martignier permettent à tous les membres de la Municipalité de découvrir les valeurs défendues dans ce domaine.

Il a d'ailleurs été l'occasion d'aller à la découverte des forêts de Pampigny qui présentent des chênaies dont certaines ont plusieurs siècles

Domaines - Vignes



Les vendanges du millésimes 2017 ce sont bien déroulées et, même si l'été a été caniculaire et surtout sec, la qualité des vins se révèle être riche et gourmande. Les contraintes hydriques ont été modérées et les maladies du vignoble quasiment inexistantes.

Comme il a été relevé dans le canton, ces conditions ont permis à nos vigneronns de réaliser un travail de grands artisans de la vigne et de continuer à pratiquer une viticulture respectueuse de l'environnement.

Une fois encore, il n'est pas inutile de féliciter tous les vigneronns pour les nombreux vins fezzolans qui ont obtenu de très bon résultats aux labels de qualité Terravin et autres médailles dorées et argentées des différents concours, notamment ceux de la Sélection des vins vaudois (OVV) et du Mondial du Chasselas ; et cela, sans oublier cette magnifique médaille d'or et 1^{ère} place au Mondial du Chasselas, d'un Féchy, AOC La Côte, Réserve des Sociétaires, chasselas 2016, de la Cave de Mont-Féchy.

La Commune, qui est sociétaire de cette cave et qui y fait vinifier sa récolte, a étendu sa visibilité et vu ses ventes de vin exceptionnellement dépasser toute attente.

Bâtiment du Saugey

L'ancienne cabane de jeux montrant des signes de dangerosité et le sol des signes d'usure, il a fallu entreprendre des travaux. Ainsi, la rénovation de la place de Jeux du Saugey a fait le bonheur des enfants et des parents.

D'autre part, le départ d'un locataire a permis d'entreprendre des travaux de rénovation des sols et de la peinture dans un appartement.

Auberge communale et locaux divers

L'entretien de plusieurs sites ont permis de réaliser :

- la rénovation des toilettes publiques de Féchy-Dessus devenues trop vétustes,
- la porte d'entrée principale de l'auberge a été remplacée,
- des travaux de peinture ont été entrepris dans la petite salle du restaurant ainsi que dans le café,
- le frigidaire de la grande salle étant sur le point de rendre l'âme et pour pallier à une certaine urgence, ce dernier a été remplacé.

Bâtiment du Monastère

- le frigidaire a également été remplacé.

Bâtiment Voirie

Après de très nombreuses et longues années de service, regroupant manifestations villageoises et souvenirs pour chacun, le hangar communal de la Praz a été démoli, non sans émotion.

Grâce à la collaboration de la Protection Civile, le montant estimé pour le démontage, débarrassage et mise en ordre de la place n'a pas atteint la totalité du budget.

Rionzier

Les travaux de peinture n'ont pu être réalisés, faute de temps. Ils ont été reportés en 2018.

Cependant, divers autres travaux d'entretiens courants ont été réalisés, notamment des travaux de remise en état de la terrasse côté sud par l'entreprise Urfer.

Collège

Après déjà plusieurs années d'exploitation, divers contrats d'entretien sont arrivés à terme, ce qui a nécessité des renouvellements, notamment pour la ventilation et ascenseur.

D'autre part, une offre avantageuse pour un adoucisseur d'eau a persuadé la Municipalité de la pose de ce dernier.

La fréquentation des enfants ayant augmenté à l'UAPE « Les P'tits Bouchons » pour atteindre une capacité de 48 places, la demande a été faite par Mme Christina Vigano, directrice, d'obtenir des bancs et patères supplémentaires. Après plusieurs offres et quelques retards, la fabrication et la pose de ce mobilier ont pu se faire au printemps 2017.

Refuge

Une année record pour les locations du refuge les « 3.com ». Une augmentation de plus de 30% de fréquentation par rapport à l'année 2016, pour un total de 93 jours de location. Relevons qu'en dehors de quelques entretiens qui ont été effectués soit pour de la menuiserie ou pour du nettoyage, l'intervention à chaque location de Mme Célia Magalhães, notre personne de confiance, permet de maintenir les alentours et l'intérieur du bâtiment en très bon état.

Routes, Ruisseaux & Voirie

Les routes du village ont été inspectées et quelques travaux commandés pour l'année suivante. Un nouvel élévateur à moteur est venu remplacer l'ancien à accu qui ne pouvait plus être utilisé (les accus étant hors service). Le choix du moteur à essence est venu de par l'utilisation qui en est faite. Son immatriculation sera certainement à faire courant 2018.

Parcs Promenades et Cimetière

En 2017, nous avons procédé à la désaffectation partielle du cimetière soit 44 tombes allant des années 1959 à 1976.



Ordures ménagères et déchets

Il est à relever que le chiffre moyen d'ordures ménagères pour l'année 2017 est de 93 kilos par personne.

Quant à l'enlèvement des ordures, la hausse représente CHF 5,96 francs/habitants en 2017.

Les heures pour l'entretien des Molok, confié à notre employé communal M. Antonio José Ribeiro, ont été insérées dans le traitement du personnel de la déchetterie.

Réseaux d'égouts et d'épuration

La station de l'association intercommunale de l'épuration des eaux (AIEE) est continuellement modernisée afin d'assurer un traitement optimal des eaux usées provenant des communes de Perroy, Bougy-Villars et Féchy. Le remplacement des appareils soumis à usure et l'entretien courant des installations de traitement des eaux ont marqué l'année 2017. Un pilotage des installations modifié permet de diminuer la consommation des produits chimiques et permet aussi de réduire la dépense d'énergie électrique, tout en assurant un traitement optimal des eaux.

Les charges nettes de l'AIEE à répartir pour les communes sont d'un montant de CHF 657'228.74 soit une légère augmentation d'environ 2.5 % par rapport aux charges à répartir de 2016, mais une diminution de 14.6 % par rapport aux charges à répartir budgétisées pour 2017.

Enseignement primaire et secondaire

Durant l'année 2017, le CODIR, représenté par Mme Rachel Aubert pour Féchy a travaillé, entre autre, sur le projet du nouveau Collège à Gime : Le Marais 3. Ce dernier sera opérationnel pour la rentrée 2018 avec un effectif de 10 classes allant de la 5P à la 8P, 3 salles de dégagement, une salle de musique et une salle de dessin.

Le bal des promos organisé conjointement par Madame Rachel Aubert, la direction des écoles et le centre des jeunes d'Aubonne s'est tenu à Lavigny le 30 juin 2017, environ 80 élèves y ont participé. Le bal agrémenté d'un DJ et de nourriture venant de l'institution de Lavigny fut une totale réussite.

ASSAGIE

Défense incendie

Le SDIS Etraz-Région est composé de :

- 119 membres de détachement DPS basés dans les casernes d'Aubonne, Rolle, Bière et Gimel ;
- 76 membres de détachement d'appui de type Y, basés dans les casernes de Longirod et de Gilly ;
- 96 sapeurs-pompiers formant les détachements d'appuis de type Z basés dans les centres de Mollens, Lavigny, Perroy, Gimel, Bière, Rolle et Aubonne ;
- 24 recrues ont signé leur engagement lors du recrutement cantonal du 2 novembre dernier, sont rattachés pour la durée de leur formation aux centres DPS.

Les pompiers sont engagés en fonction des alarmes provenant de la centrale du 118 et ont été engagés à 166 reprises pour :

- 39 alarmes automatiques
- 30 feux de bâtiments assurés ECA
- 15 feux divers, forêts, broussailles etc
- 6 feux de voitures
- 25 inondations
- 25 techniques divers
- 7 ABC Hydrocarbure
- 12 sauvetages de personnes
- 7 sauvetages d'animaux



Le SDIS a renouvelé deux véhicules d'intervention, dont la voiture de première intervention du service de piquet ; relevons encore que plusieurs sapeurs-pompiers ont suivi une instruction sur l'approche d'intervention sur les Nouveaux Animaux de Compagnie, que l'on appelle NAC, comme les serpents !

D'autres informations plus détaillées figurent sur le rapport du SDIS à disposition sur le site du SDIS Etraz-Région.



Sortie des Aînés

La sortie des Aînés a eu lieu le mercredi 6 septembre 2017 ; 36 personnes étaient présentes, dont la municipale Madame Francine Dupuis.

La journée a commencé par un petit-déjeuner à l'Auberge de Féchy avant de prendre le car direction Corsier-sur-Vevey.

La matinée s'est poursuivie par la visite du musée Chaplin's World dans le cadre magnifique du manoir où résida de longues années Charlie Chaplin.

Le repas a été pris au restaurant la Buritaz à Puidoux niché entre le Mont-Pèlerin et Cremières.



Nos Aînés ont été accueillis pour l'apéritif sur la terrasse suivi d'un délicieux repas servi au restaurant de cette ferme du XIX^{ème} siècle transformée en auberge chic.



